



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierre-alainmillet.fr/un-square-pres-de-la-voie-ferrée>

conseil de quartier Charréard Marx Barel

# un square près de la voie ferrée...

- Rencontres -



Date de mise en ligne : dimanche 3 avril 2011

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

**avec un peu de retard... un compte-rendu de la visite du square au début du chemin du charbonner, square qui était propriété de la cité, mais dont l'entretien a été après accord réalisé par la ville.**

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-03-18\_16.40.36.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

Des riverains et délégués de quartier, un responsable de l'association Halte au Bruit sont présents. Souvenirs, car je reconnais le fils d'un habitant que je connaissais quand j'habitais à Max Barel...

Ce terrain est très utilisé par les familles et les enfants, et malheureusement comme souvent parfois par des groupes qui cherchent un endroit tranquille et se contrefoutent du cadre de vie des riverains. Résultat, de nombreuses canettes et détritrus à nettoyer.

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-03-18\_16.40.56.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

L'idée principale serait de mieux marquer l'espace avec une cloture qui en ferait un vrai square de la ville. Certains évoquent des jeux pour enfants, mais personne ne veut non plus trop en faire pour conserver son caractère d'espace local, principalement utilisé par les riverains.

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-03-18\_17.05.44.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]

Une des questions est bien sûr celle du stationnement... En fait, il y a des places de stationnement sur le chemin du charbonnier, de l'autre côté du stade. Les riverains présents considèrent qu'ils n'ont pas besoin de stationnement sur la rue Rouget de l'Isles. On pourrait donc faire un aménagement simple, du type plots, éventuellement en bois, pour interdire l'entrée des véhicules. Mais cela n'interdira pas l'entrée des motos. Mais au dire des riverains, ça ne semble pas être trop le problème. En tout cas, une clôture totale est évidemment un coût beaucoup plus élevé et n'est pas dans les moyens budgétaires.

Une étude est en cours et sera présentée au conseil de quartier avant l'été.

Reste une autre question, celle d'un habitant qui a installé un garage avec pont, qui bien sûr n'est pas seulement pour son usage personnel. Or une activité de mécanique auto génère des conséquences justement sur le stationnement à proximité... A suivre.

<a href="sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/2011-03-18\_16.46.50.jpg" type="image/jpeg">[JPEG]